



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration – Soixante-douzième session**

Rome, 25-26 avril 2001

**ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS**  
**2001-2002**

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

**a) Annexe A**

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.

**b) Annexe B**

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve. De plus, on y trouvera des informations sur les Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) déjà examinés par le Comité chargé des stratégies institutionnelles (CSO) et ceux qui sont prévus pour 2001. Les membres du Conseil d'administration pourront ainsi se pencher sur les questions relatives à la sélection et à l'examen des COSOP.

**c) Annexe C**

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

**d) Annexe D**

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du mécanisme spécial d'intervention (MSI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués<sup>1</sup>.

**e) Annexe E**

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressants tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

---

<sup>1</sup> Des précisions sur tout don d'assistance technique approuvé par le Président depuis la dernière session du Conseil seront données à la présente session.

<b>Région:</b> Afrique occidentale et centrale (Afrique I)	<b>Pays:</b> Mauritanie
<b>Nom du projet:</b> Projet de réduction de la pauvreté dans l'Aftout-sud et le Karakoro	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 380
<b>Coût du projet (en millions de USD):</b> 17,0	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 3
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Financeur extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> particulièrement favorables	<b>Cofinanceur:</b> pourparlers en cours avec l'Agence allemande pour la coopération technique (GTZ) et le Fonds de l'OPEP
<b>État d'avancement:</b> formulation en cours	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA et à déterminer

## Objectifs du projet

Une grande proportion des ruraux pauvres de Mauritanie se compose de colons *adwaba*<sup>3</sup>. Jusqu'ici, ces communautés, qui sont les plus touchées par diverses formes d'exclusion, n'ont reçu que peu de soutien matériel et pratiquement rien en termes de renforcement des infrastructures de base. Elles doivent aussi faire face à de graves problèmes d'accès aux infrastructures et services sociaux et aux biens de production tels que la terre et les capitaux; elles n'ont pratiquement aucun accès aux marchés. L'objectif général du projet est de faire reculer la pauvreté parmi les colons *adwaba*, et spécialement parmi les groupes les vulnérables de cette population, et d'améliorer de manière durable leurs revenus et leurs conditions de vie. Ces objectifs seront atteints par des interventions visant à: i) une amélioration de l'administration locale; ii) une réelle autonomisation de la population cible (participation aux décisions influant sur ses conditions d'existence et développement de ses capacités d'organisation et de gestion); et iii) meilleur accès à l'infrastructure sociale de base et à des activités génératrices de revenus plus diversifiées par la décentralisation des mécanismes de financement.

## Bénéficiaires du projet

Le projet sera ciblé sur les populations des colonies *adwaba* installées dans les départements de Mbout, Kankossa et Ould Yenge, situés respectivement dans les régions administratives de Gorgol, Assaba et Guidimaka. La population de la zone du projet est estimée à 165 000 personnes environ, soit quelque 35 000 ménages, dont la plupart vivent en milieu rural. Quatre-vingt pour cent des ruraux des trois départements sont considérés comme pauvres. Le projet visera particulièrement les trois groupes les plus vulnérables: i) les petits agriculteurs de subsistance, dont la plupart étaient autrefois des pasteurs qui ont perdu la majeure partie du troupeau qui constituait leur capital productif et sont devenus des cultivateurs sédentarisés opérant dans des conditions extrêmement difficiles; ii) les ménages dirigés par des femmes, qui vivent dans des conditions très précaires, sans accès à la terre, aux moyens financiers et à l'information; et iii) les jeunes ruraux.

## Composantes du projet

### a) Soutien en faveur des capacités d'organisation et de gestion

Au titre de cette composante, le projet appuiera le renforcement des moyens d'action des organisations à assise communautaire, des associations de bénéficiaires et des partenaires essentiels à l'exécution du projet, en particulier les communes rurales.

<sup>1</sup> Données relatives à 1998. PNB en dollars des États-Unis.

<sup>2</sup> Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

<sup>3</sup> Anciens esclaves et autres castes inférieures qui, après l'indépendance, se sont installées dans des campements autour des villes et le long des grands axes routiers.



**b) Infrastructure communautaire sociale et productive**

Le projet contribuera à financer: i) la remise en état et/ou la création d'infrastructures sociales et économiques, telles que des établissements d'éducation de base et de soins de santé primaire, l'approvisionnement en eau potable, et les routes d'accès et ouvrages d'importance critique; et ii) la remise en état et/ou la construction d'infrastructures communautaires de production qui permettront de conserver ou d'améliorer de manière durable la base des ressources naturelles utilisées pour l'agriculture et l'élevage ( zones de décrue, petite irrigation et plantation d'arbres).

**c) Activités génératrices de revenus**

Par l'intermédiaire des associations bénéficiaires, le projet doit promouvoir le développement d'activités rémunératrices - agricoles et non agricoles, individuelles et collectives - en particulier celles qui sont créées à l'initiative des groupes les plus vulnérables.

**d) Coordination, suivi et évaluation du projet**

Un financement sera fourni pour la coordination, le suivi et l'évaluation de toutes les activités du projet et pour la gestion financière du projet. A cette fin, une petite unité autonome de coordination et de gestion du projet sera créée dans le cadre d'un arrangement contractuel de deux ans.

**Exécution du projet**

Le projet, d'une durée de six ans, sera exécuté sous l'autorité générale du Commissariat pour les droits humains, la lutte contre la pauvreté et l'insertion.

**Caractéristiques importantes**

Cette nouvelle opération, qui est la première lancée par le FIDA depuis 1994, résulte des orientations stratégiques approuvées dans le cadre du COSOP en mai 2000, en ce sens qu'elle est centrée sur les groupes les plus vulnérables et sur les zones agricoles les plus marginales, qui n'ont reçu qu'un rare soutien et guère de services du gouvernement et de donateurs. Le projet facilitera considérablement le dialogue entamé avec le gouvernement sur les questions d'administration locale et de décentralisation, en fournissant les outils et les moyens nécessaires au transfert de responsabilités, de ressources et de moyens à l'administration locale. Il mettra aussi fortement l'accent sur l'autonomisation des groupes les plus vulnérables de manière à leur assurer une participation effective aux décisions, ainsi que sur le renforcement des capacités au plan local. La reproductibilité et la durabilité seront des préoccupations majeures au stade tant de la conception que de l'exécution. Un processus de diagnostic participatif sera instauré. La formulation reposera pour beaucoup sur des consultations intensives avec les représentants des bénéficiaires, des communes rurales et des partenaires potentiels du secteur public et de la société civile.

**Principaux problèmes**

Les principales questions qui seront abordées durant la phase de formulation/évaluation prospective seront les suivantes: i) établissement d'un calendrier rationnel des activités de renforcement des capacités et de mise en place de l'infrastructure de base; ii) procédures propres à garantir une participation effective des bénéficiaires et à limiter l'interférence des autorités administratives locales dans l'établissement des priorités de développement locales; iii) moyens et instruments permettant la décentralisation des mécanismes de financement, et leur gestion maniable et transparente; iv) veiller à ce que les bénéficiaires prennent pleinement en charge les coûts de fonctionnement et d'entretien des projets communautaires qui seront entrepris dans le cadre du programme, condition essentielle de leur durabilité; et v) finalisation des arrangements relatifs à l'exécution et au cofinancement.



### **Opérations antérieures du FIDA en Mauritanie**

À ce jour, huit prêts ont été approuvés pour un total de 36,6 millions de DTS. Trois des projets ont été cofinancés et cinq ont été dus à l'initiative du FIDA. Le prêt destiné au projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama arrivera à expiration en juin 2001; la seconde phase du projet de développement des oasis prendra fin en juin 2002.

<b>Région:</b> Afrique I	<b>Pays:</b> Nigéria
<b>Nom du programme:</b> Programme de développement rural à assise communautaire	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 310
<b>Coût du programme (en millions de USD):</b> 80,0	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 124
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> particulièrement favorables	<b>Cofinancier:</b> pourparlers en cours avec la Banque africaine de développement (BAfD)
<b>État d'avancement:</b> formulation en cours	<b>Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt:</b> FIDA et Banque mondiale

### Objectifs du programme

La pauvreté est très répandue dans les États nord du Nigéria, où l'incidence de l'insécurité alimentaire des ménages est déjà très forte parmi la population rurale. Le programme proposé a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales dans la zone, surtout pour les femmes et autres groupes vulnérables. Pour y parvenir, le programme s'efforcera de: i) donner aux ruraux pauvres les moyens de faire une analyse critique de leurs difficultés, de leurs opportunités et de leurs besoins de soutien, et de gérer de plus en plus leur propre développement; ii) favoriser l'institutionnalisation des orientations politiques, des processus et du renforcement des capacités de manière que les ressources et les prestations des services publics soient mieux adaptées aux besoins des ruraux pauvres.

### Bénéficiaires du programme

Six des huit États situés au nord du Nigéria recevront une aide au titre du programme, sous la forme d'un soutien en faveur de la décentralisation rurale et du développement communautaire, ainsi que des services d'appui pour l'agriculture fondés sur la demande. Les États potentiellement visés sont ceux de Kebbi, Sokoto, Zamfara, Katsina, Kano, Jigawa, Yobe et Borno, qui sont parmi les plus pauvres du Nigéria. Environ les deux tiers de la population (quelque 20 millions de personnes ou 3,5 millions de ménages) sont composés de ruraux et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. La très grande majorité des pauvres vivant en milieu rural, et dont le revenu se situe au-dessous du seuil de pauvreté, constitueront le groupe cible. Les femmes jouent un rôle important dans l'économie rurale mais sont davantage touchées par la pauvreté en raison de leur position socio-économique vulnérable et de leur faible niveau d'éducation. Soixante pour cent des ménages dirigés par des femmes sont pauvres. On veillera avec une attention particulière à atteindre les personnes extrêmement défavorisées en leur apportant un soutien sur mesure.

**Composantes du programme.** Le programme comportera deux mécanismes de financement:

#### a) **Le Fonds pour le renforcement des capacités (FRC)**

Un soutien sera fourni pour: i) des campagnes de sensibilisation, des évaluations participatives des besoins, le développement d'organisations collectives et communautaires; une éducation et une formation de base, non formelle (alphabétisation fonctionnelle, apprentissage du calcul, prévention du SIDA/HIV); et des activités de suivi et évaluation; ii) faciliter l'élaboration de directives visant à rationaliser et décentraliser les institutions publiques de développement rural; et renforcer les moyens d'action de ces institutions par la formation, afin qu'elles apprennent identifier les besoins des communautés rurales en matière de services et répondre à la demande.

## b) Le Fonds de développement communautaire (FDC)

Cette composante aura pour objet d'aider les initiatives communautaires à répondre aux demandes qui résulteront du processus participatif d'évaluation et de planification des besoins. Trois domaines d'intervention sont envisagés concernant: i) le **développement agricole durable**, un soutien sera accordé pour des activités de suivi conçues pour aider les ménages d'agriculteurs à étudier, développer et adapter plusieurs pratiques agronomiques adaptées aux conditions locales et améliorées sur leurs propres exploitations (tant sur les hautes terres que dans les bas-fonds), sur les pâturages communaux, dans les zones boisées et les zones de sédentarisation. Ces activités porteront notamment sur les pratiques visant à favoriser une meilleure intégration et intensification de la production végétale et animale et la résolution de conflits qui opposent cultivateurs et pasteurs; ii) le **développement des entreprises rurales et les services de soutien du crédit**, une aide sera fournie pour a) identifier les contraintes rencontrées par des groupes d'entreprises concernées, et leurs besoins, et pour formuler des plans de développement. Cette aide portera notamment sur la constitution des groupes, l'analyse des marchés et les liaisons commerciales, l'évaluation de la viabilité financière, la durabilité des organisations, la formation et les besoins de crédit; b) faciliter les liaisons entre les entreprises rurales, y compris les groupes d'agriculteurs, et les institutions financières; c) fournir une assistance technique et renforcer les capacités en matière de regroupements et pour ce qui concerne la transformation des groupes traditionnels d'épargne et de crédit en associations financières dûment enregistrées, disposant d'une plus grande capacité de mobilisation financière; et d) identifier et mettre en œuvre des mécanismes permettant l'inclusion des catégories les plus pauvres de la population dans des entreprises viables; et iii) les **infrastructures communautaires**, une aide sera fournie pour, notamment, l'approvisionnement en eau saine, en eau pour le bétail, l'irrigation, l'accès aux communautés et le transport, les services de santé et d'éducation, le logement des agents des services de santé et d'éducation, le stockage et la transformation sur les exploitations; enfin, au niveau intercommunal, des routes de communication, des installations de stockage et de transformation hors exploitations et des équipements de santé. Un soutien sera aussi fourni pour s'assurer que les communautés s'engageront à assurer le bon fonctionnement et l'entretien de ces équipements et auront la capacité de le faire.

### Exécution du programme

Le programme, qui aura une durée de six ans, sera exécuté sous l'autorité générale du Ministère de l'agriculture et du développement rural. La responsabilité générale de la coordination des politiques et du suivi sera confiée à la Commission nationale de la planification. Les ministères de l'agriculture des différents États coordonneront, par l'intermédiaire des autorités administratives et des communautés locales, l'exécution du programme à l'intérieur de leurs États respectifs.

### Caractéristiques importantes

Le programme envisagé s'inscrit de manière cohérente dans le cadre du partenariat indiqué dans le COSOP pour le Nigéria et mettra à profit l'expérience et les enseignements tirés de l'exécution des projets de développement agricole et communautaire financés par le FIDA dans les États de Katsina et de Sokoto. Il intégrera les conclusions d'une évaluation d'impact récemment effectuée et une approche fondée sur la demande sera adoptée. Par l'intermédiaire du FRC, le programme contribuera à la mise en place d'un cadre institutionnel, financier et général propice à un développement rural d'inspiration communautaire. Les interventions appuyées par le FDC s'efforceront de répondre aux besoins des ruraux pauvres, spécialement des femmes et autres groupes vulnérables. Les partenariats avec d'autres donateurs, dont la Banque mondiale et éventuellement le BAfD, et avec d'autres parties prenantes seront aussi renforcés de manière à mobiliser les ressources nécessaires, partager les expériences et renforcer les pourparlers avec le Gouvernement du Nigéria.



## **Principaux problèmes**

Les questions à régler durant l'évaluation prospective seront les suivantes: i) finaliser les arrangements institutionnels et en particulier les rôles respectifs des entités administratives fédérales, gouvernementales et locales; ii) mettre en avant le statut des femmes rurales et la stratégie du Fonds concernant les spécificités hommes/femmes; iii) veiller à la coordination avec les interventions appuyées par des donateurs, en particulier avec le projet communautaire de réduction de la pauvreté soutenu par la Banque mondiale; iv) finaliser les arrangements financiers et v) élaborer une stratégie de suivi et d'évaluation pour suivre efficacement tant le développement des capacités locales que l'impact sur la réduction de la pauvreté.

## **Opérations antérieures du FIDA au Nigéria**

À ce jour, le FIDA a financé cinq projets pour un montant total de 54,9 millions de DTS. Le prêt pour le Programme de développement de la culture des racines et tubercules devrait entrer en vigueur le 13 mai 2001.



<p><b>Région:</b> Afrique orientale et australe (Afrique II)</p> <p><b>Nom du projet:</b> projet de pêche artisanale du banc de Sofala</p> <p><b>Coût du projet (en millions de USD):</b> 23,1</p> <p><b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer</p> <p><b>Conditions de prêt proposées:</b> particulièrement favorables</p> <p><b>État d'avancement:</b> formulation achevée</p>	<p><b>Pays:</b> Mozambique</p> <p><b>PNB par habitant<sup>1</sup>:</b> 230</p> <p><b>Population (en millions d'habitants)<sup>1</sup>:</b> 17</p> <p><b>Financeur extérieur principal<sup>2</sup>:</b> FIDA</p> <p><b>Cofinanceur:</b> pourparlers en cours avec le Fonds belge de survie, l'Agence norvégienne de coopération pour le développement et l'Agence islandaise pour le développement international.</p> <p><b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)</p>
---	--

## Objectifs du projet

Le Mozambique est l'un des pays les plus pauvres au monde. Soixante-dix pour cent de sa population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Les communautés côtières sont parmi les plus isolées et les plus déshéritées du pays et se caractérisent toutes par un même profil de pauvreté et d'isolement. Nombre des contraintes qui entravent le développement de la pêche artisanale dans la province de Nampula sont prises en charge par le projet de pêche artisanale dans la province de Nampula (334-MZ), mais on retrouve ces mêmes contraintes dans d'autres zones. C'est pourquoi le projet proposé a pour objectif premier d'améliorer les conditions de vie des communautés de pêche. Ses objectifs immédiats sont: i) de créer les conditions biologiques, économiques et techniques qui permettront aux ménages de pêcheurs d'accroître leurs revenus et de renforcer leur sécurité alimentaire; ii) d'autonomiser tant les communautés que les pêcheurs eux-mêmes, tout en répondant aux besoins qu'ils expriment; et iii) d'aider le gouvernement à créer un environnement favorable au développement du secteur de la pêche artisanale. Pour atteindre cet objectif, le projet: i) aidera les pêcheurs à diversifier leurs techniques de pêche en tant que moyen d'augmenter tant leur production que leur revenu; ii) les encouragera à réduire les pertes après capture et à accroître la valeur à leurs produits au moyen de techniques améliorées de transformation et de meilleures liaisons avec les fournisseurs d'intrants et les marchés; iii) assurera un accès à des services financiers répondant mieux aux besoins des négociants en poisson, patrons pêcheurs et marins pêcheurs et des membres (surtout des femmes) des communautés de pêche; iv) donner aux communautés les moyens de prendre en main la planification, l'exécution et la gestion de leurs propres activités de développement; v) améliorera l'accès aux services sociaux par la création de points d'eau et d'autres infrastructures sociales, ainsi que par la réfection et l'entretien des routes et vi) appuiera l'élaboration d'un cadre législatif, politique, stratégique et d'investissement mieux adapté aux défis et opportunités qui s'offrent actuellement aux pêcheurs artisanaux.

## Bénéficiaires du projet

Le projet sera localisé dans la zone correspondant au secteur couvert par le banc de Sofala, soit trois provinces (Nampula, Zambesia et Sofala) et 15 districts. La zone compte plus de 25 000 pêcheurs artisanaux, répartis entre 295 centres de pêche et utilisant 7 300 bateaux. Le groupe cible principal se composera de pêcheurs artisanaux et de leurs familles; les femmes seront aussi représentées en tant que groupe bénéficiaire spécifique. Les négociants en poisson, les fournisseurs d'engins de pêche, les transformateurs de poisson et les constructeurs de bateaux en bénéficieront aussi directement. Le nombre estimatif des bénéficiaires potentiels dépasse 162 000.

## **Composantes du projet**

### **a) Aménagement et développement des pêches artisanales**

Le projet aidera à i) mettre en place, dans la zone d'intervention du projet, un système de collecte de renseignements statistiques sur les captures des pêches artisanales et de mécanismes opérationnels et légalement reconnus de cogestion des pêches. Le but recherché est de promouvoir la durabilité des ressources halieutiques et d'atténuer les conflits qui divisent les pêcheurs artisanaux et ceux qui les opposent aux pêcheurs industriels/semi-industriels; ii) diversifier les techniques de pêche et améliorer les pratiques actuelles par l'adoption de méthodes participatives et adaptatives; iii) en matière de transformation du poisson, réduire les pertes après capture, améliorer la manutention du poisson et les conditions d'entreposage, y compris l'emploi de la glace; iv) améliorer, en collaboration avec le secteur privé, la fourniture des intrants nécessaires à la pêche; et v) au stade de la commercialisation du poisson, améliorer l'accès des pêcheurs aux marchés appropriés, tant nationaux qu'internationaux, afin d'accroître la valeur de leurs captures.

### **b) Services financiers**

Le projet améliorera l'accès du groupe cible aux services financiers appropriés (y compris à l'épargne et aux facilités de crédit) de manière à promouvoir la pêche, la commercialisation et autres activités économiques. Des prêts seront accordés aux négociants et aux entreprises individuelles. Les prêts collectifs et les prêts individuels destinés aux petits négociants et aux patrons-pêcheurs seront acheminés par l'intermédiaire d'ONG locales. Des systèmes communautaires de crédit seront aussi élaborés pour l'épargne et pour les prêts.

### **c) Développement communautaire**

Les activités viseront à donner aux communautés les moyens de prendre en main la planification, l'exécution et la gestion de leurs propres activités de développement. Un financement sera accordé pour des microprojets et pour des projets communautaires, ainsi que pour le renforcement des organisations de base. Le personnel du projet sera formé aux méthodes participatives.

### **d) Infrastructure rurale**

Un soutien sera fourni pour: i) la réfection des routes d'accès rurales, indispensables aux communautés de pêche, et la création de systèmes communautaires d'entretien; et ii) l'infrastructure sociale grâce à la remise en état/construction de puits/forages équipés de pompes manuelles, et pour la constitution de comités d'entretien.

### **e) Soutien institutionnel**

Un financement sera fourni pour: i) renforcer la capacité des principales institutions liées à la petite pêche, en particulier des représentations provinciales de l'Institut national pour le développement de la petite pêche et l'Institut national de la recherche halieutique ;ii) créer une unité de coordination du projet (UCP); iii) mettre en place un système opérationnel de suivi et d'évaluation et iv) élaborer un cadre législatif, une stratégie et une politique pour la pêche artisanale.

## **Exécution du projet**

Ce projet, d'une durée de cinq ans, sera exécuté sous l'autorité générale du Ministère des pêches. Au sein de l'Institut national pour le développement de la petite pêche, une UCP sera chargée de la planification, l'exécution et le suivi du projet, tandis que les trois délégations provinciales de l'Institut national pour le développement de la petite pêche joueront un rôle semblable à leur échelon. La coordination et l'orientation générales du projet seront assurées, aux niveaux central et provincial,

par des comités directeurs comprenant des représentants des institutions clés et des principales parties prenantes associées au projet, et présidés par le Ministre des pêches et par les gouverneurs de province respectivement.

### **Caractéristiques principales**

Le projet envisagé adoptera et mettra à profit les aspects réussis du projet des pêches artisanales de Nampula, mais il présentera aussi diverses caractéristiques nouvelles et novatrices. Ce sera probablement la première fois, qu'un gouvernement emprunteur dans la région Afrique II prendra la responsabilité d'élaborer ses propres propositions concernant le projet et maîtrisera le processus de conception, ce qui suscitera au plan local un sentiment d'appropriation de projet et constituera pour les fonctionnaires gouvernementaux un exercice de formation. Ce sera la première fois aussi qu'une intervention conçue pour soutenir le secteur de la pêche artisanale au Mozambique cherchera à i) s'attaquer d'emblée aux difficultés que présente l'autonomisation des pêcheurs et de leurs communautés dans des domaines tels que la gestion des ressources halieutiques, l'accès aux marchés, l'épargne et le crédit, la planification et la gestion de leurs propres activités de développement; ii) promouvoir les liaisons commerciales en tant que moteur principal du projet – l'accent étant mis sur la valorisation des produits pour les pêcheurs; iii) proposer un programme de travail législatif, politique et stratégique et fournir au gouvernement le soutien nécessaire pour l'exécuter; et iv) assembler un certain nombre de donateurs dans une action commune en faveur de ce secteur. Enfin, le projet devrait donner aux économies locales un coup de fouet plus général dans la mesure où il contribuera à la remise en état et à l'entretien des routes d'accès.

### **Principaux problèmes**

Les questions qu'il faudra traiter pendant l'évaluation prospective sont les suivantes: i) envisager la possibilité d'établir le calendrier du projet après avoir examiné les caractéristiques de la zone du projet et d'autres projets en cours d'exécution; ii) confirmer les arrangements financiers avec des donateurs bilatéraux potentiels; iii) assurer la coordination des interventions des donateurs dans le secteur de la pêche artisanale, en particulier celles qui ont trait aux arrangements institutionnels dans la perspective d'un prochain projet sur les pêches financé par le BAFD; iv) mettre définitivement au point une stratégie révisée et clairement énoncée qui constituera le cadre indispensable des interventions concernant ce secteur; et v) régler de manière satisfaisante les problèmes liés à l'entretien des routes afin de garantir la durabilité des investissements.

### **Opérations antérieures du FIDA au Mozambique**

Le FIDA a financé six projets pour un total de 72,7 millions de DTS. Un de ces projets a été financé par le biais du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution. Le projet d'appui au PAMA devrait prendre effet le 5 avril 2001.

<b>Région:</b> Asie et Pacifique	<b>Pays:</b> Inde
<b>Nom du programme:</b> deuxième programme de développement en faveur des populations tribales de l'Orissa	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 450
<b>Coût du programme (en millions de USD):</b> 84,0	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 998
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Financeur extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> particulièrement favorables	<b>Cofinanceur:</b> pourparlers en cours avec le Programme alimentaire mondial et avec le Département du Royaume-Uni pour le développement international
<b>État d'avancement:</b> évaluation prospective en cours	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA et UNOPS

## Objectifs du programme

L'État d'Orissa, l'un des plus pauvres de l'Inde, abrite les plus fortes concentrations de populations tribales. Celles-ci vivent dans des conditions d'extrême vulnérabilité. Le programme envisagé a pour objectif global d'assurer la sécurité alimentaire des ménages et de renforcer les moyens d'existence et la qualité de la vie des communautés tribales du sud-ouest de l'État d'Orissa, où la pauvreté et les privations sont omniprésentes. À cette fin, il a pour objectifs précis de: i) autonomiser les communautés rurales, en particulier les groupes marginalisés, et développer leurs capacités; ii) renforcer la capacité institutionnelle des organismes publics, des institutions locales d'auto-administration (*Panchayat Raj*), des organisations non gouvernementales (ONG), etc.; iii) promouvoir des activités qui engendrent des accroissements durables de la production et de la productivité des ressources en terres et en eaux de manière viable et équitable; iv) mobiliser le savoir indigène et le mélanger avec des innovations technologiques; et v) encourager le développement d'un environnement favorable aux populations tribales et améliorer les politiques relatives au régime foncier et aux produits forestiers autres que le bois.

## Bénéficiaires du programme

Le programme couvrira, dans sept districts de l'Orissa sud, les 30 circonscriptions peuplées de populations tribales, où les retards sont les plus sérieux. Près des trois quarts (73%) de la population totale de la zone se composent de groupes tribaux et de castes organisés, les groupes tribaux constituant la majorité (61%) des ménages. Le ciblage portera en priorité sur les communautés tribales, les ménages sans terre et ceux dirigés par une femme. Approximativement 338 000 personnes appartenant à 75 000 ménages et vivant dans 1 080 villages et 360 micro-bassins versants devraient tirer un avantage direct du programme. Les communautés bénéficieront aussi d'un renforcement des institutions locales, dont plus de 1 000 comités de développement villageois (CDV) et 3 200 groupes d'auto-assistance (GAA).

## Composantes du programme

### a) Autonomisation et renforcement des capacités

Au niveau des communautés, les activités seront centrées sur: i) une prise de conscience des sujets comme les droits tribaux, les questions d'équité et de spécificités hommes-femmes, une meilleure gestion des ressources naturelles, l'identification et la planification d'actions locales de développement, etc., par le biais de campagnes de sensibilisation, de la formation et de visites sur place; ii) une réelle participation des groupes/communautés à des exercices participatifs de micro-planification; iii) le développement des capacités de gestion des institutions communautaires existantes et nouvelles; et iv) le développement des compétences techniques de volontaires villageois.

Un soutien sera également fourni pour renforcer les capacités des organismes d'appui (fonctionnaires du gouvernement et personnel des ONG).

#### **b) Renforcement des systèmes de subsistance**

Un soutien sera fourni pour: i) l'aménagement des terres et des eaux, grâce à des travaux de mise en valeur des micro bassins versants. Les travaux susceptibles de recevoir un financement par le biais du Fonds d'aménagement des terres et des eaux concerneront les ouvrages de conservation des terres et des eaux, et la remise en état ou la construction de petits ouvrages d'irrigation; ii) la remise en état ou l'amélioration de l'infrastructure rurale au moyen d'un processus participatif de micro-planification; iii) la gestion des forêts en collaboration en vue d'aider les communautés à régénérer les terres forestières dégradées; iv) le renforcement des systèmes de production par des améliorations de la productivité agricole, de la production animale et par l'accès au crédit villageois; v) la promotion de méthodes communautaires participatives dans les domaines de la santé et de la nutrition en encourageant et en développant les capacités des comités sanitaires villageois; vi) l'éducation fonctionnelle des enfants et vii) la création d'un fonds destiné à financer des initiatives de développement prometteuses

#### **c) Gestion du programme**

Un soutien sera fourni pour l'établissement, au sommet, d'une société enregistrée chargée de gérer le programme au niveau de l'État et pour la remise en activité des agences de développement tribal intégré (ADTI) au niveau du district, en soutenant des augmentations de salaires et une progression des dépenses de fonctionnement, par la formation et la création de systèmes de suivi et d'évaluation.

### **Exécution du programme**

Le Ministère des affaires tribales au niveau central et le Département du développement des tribus organisées et des castes organisées au niveau de l'État seront les organes essentiels de ce programme de dix ans. À l'échelon local, les GAA et les CDV en seront les principaux organes d'exécution, l'ADTI opérant au niveau du district et une société autonome, l'Agence pour le développement tribal dans l'État d'Orissa, au niveau de l'État. À l'échelon des blocs, des ONG facilitatrices apporteront un soutien aux GAA et aux CDV pour le renforcement des capacités, la micro-planification et la supervision.

### **Caractéristiques importantes**

Le programme s'inscrit dans la ligne du COSOP, qui a identifié, dans les communautés tribales de l'Inde, un groupe cible prioritaire. Il mettra à profit l'expérience acquise dans le cadre du projet de développement des populations tribales de l'Orissa (214-IN), contribuera à élaborer des approches novatrices pouvant servir de modèles reproductibles et être reprises sur une plus grande échelle par le gouvernement et/ou par d'autres donateurs; délèguera des responsabilités aux communautés et renforcera le rôle des institutions communautaires dans la planification et la gestion d'initiatives de développement. Le programme, qui sera financé au titre du mécanisme flexible de financement (MFF), appliquera une méthode souple, essentiellement axée sur les processus et fonction de la demande, pour faire en sorte que ses activités correspondent bien aux besoins et aux aspirations des bénéficiaires. On veillera à ce que la planification et l'exécution du programme reposent sur la participation et qu'il débouche sur un développement autonome durable des populations tribales de l'Orissa. Les préoccupations du FIDA en ce qui concerne la promotion des femmes seront prises en compte et on veillera à ce que les femmes reçoivent des salaires égaux, à ce qu'elles soient davantage associées à la vie publique de la communauté et à ce qu'elles développent leurs capacités de gestion.



La participation des ONG, en tant que partenaires clés de l'exécution du programme, sera bien plus grande que dans les précédentes interventions du FIDA en Inde.

### **Principaux problèmes**

Les questions qui seront traitées durant l'évaluation prospective sont les suivantes: i) étudier la question de la durabilité; ii) revoir l'échelonnement du programme, conformément au MFF; iii) prendre en compte les enseignements tirés de l'expérience du FIDA; iv) clarifier les spécificités hommes-femmes dans le secteur de la production et faire clairement apparaître les dispositions prises pour renforcer la représentation des femmes dans les institutions s'occupant du programme au niveau communautaire; v) définir les critères de sélection appliqués aux ONG partenaires; vi) mettre en place un mécanisme de coordination fonctionnel pour que s'instaurent de bonnes liaisons dans et entre les villages des bassins versants qui recevront un soutien dans le cadre du programme; et vii) continuer à évaluer comment mesurer l'impact à plus long terme du programme sur la problématique générale des forêts, de l'énergie, etc.

### **Projets antérieurs du FIDA en Inde**

À ce jour, 15 projets (deux projets cofinancés et 13 projets dus à l'initiative du FIDA) ont été approuvés pour un total de 297,9 millions de DTS. Cinq projets sont actuellement en cours d'exécution. L'accord de prêt du programme de développement tribal du Bihar-Madhya Pradesh (rebaptisé par la suite programme de développement tribal du Jharkhand-Chattisgarh) a été de nouveau signé car il a fallu régler divers problèmes juridiques et que, d'autre part, deux nouveaux États ont été créés dans les zones tribales du projet. Tout de suite après, le projet prendra officiellement effet. Le programme national de soutien au micro-financement a été approuvé en mai 2000. La signature du prêt et son entrée en vigueur doivent intervenir sous peu.

<b>Région:</b> Proche-Orient et Afrique du Nord	<b>Pays:</b> Liban
<b>Nom du programme:</b> Programme de financement rural coopératif	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 3 700
<b>Coût du programme (en millions de USD):</b> 36,6	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 4
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> à déterminer	<b>Financeur extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> ordinaires	<b>Cofinanceur:</b> Pourparlers en cours avec la Banque mondiale, le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), la Banque islamique de développement (BIsD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds de l'OPEP et des donateurs bilatéraux
<b>État d'avancement:</b> évaluation prospective en cours	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA et UNOPS

### Objectifs du programme

Contrairement à d'autres pays, la pauvreté au Liban n'est pas un phénomène structurel endémique; elle s'explique plutôt par des inégalités du revenu par habitant entre le monde rural et les villes et entre les régions ainsi que par un manque d'opportunités. Bien que le pays dispose d'un système bancaire commercial bien développé, l'accès aux services financiers constitue un problème majeur quand il s'agit d'augmenter les revenus des ménages ruraux, en raison du manque d'institutions financières formelles. Ce problème est accentué par le vide institutionnel qui caractérise le financement rural coopératif et empêche les ménages ruraux, en particulier les ménages à faible revenu, d'accéder à des services financiers. Il empêche aussi les pauvres de s'engager dans des activités productives, y compris dans de petites ou moyennes activités génératrices de revenu, que ce soit sur les exploitations ou en dehors. Dans ce contexte, le programme a pour objectif général de réduire la pauvreté rurale en augmentant les revenus des ménages dans les zones rurales. Pour cela, il appuiera le développement des services financiers ruraux moyennant: i) un environnement politique approprié, notamment un cadre juridique et réglementaire favorable à la croissance et à l'expansion des institutions financières rurales; et ii) un soutien à l'établissement et au développement d'un cadre coopératif rural dynamique, réactif, durable et efficace, qui permettra aux ménages ruraux à faible revenu d'accéder à des services financiers et à des services d'appui.

### Bénéficiaires du programme

Quoique de portée nationale, dans sa première phase, le programme limitera ses interventions à 11 *casas* (districts) de quatre provinces administratives, où se trouve la plus forte concentration de ménages à faible revenus. Tout le sud Liban y est inclus. Le groupe cible comprendra quelque 250 000 personnes appartenant à environ 50 000 ménages composés de petits exploitants, paysans sans terre, femmes rurales et pêcheurs, qui sont ou seront membres de coopératives de producteurs ruraux (CPR) ou de coopératives rurales d'épargne et de crédit (CEC). Le programme appuiera la création et le développement de quelque 75 CEC comptant plus de 7 500 ménages membres. En outre, plus de 200 CPR seront renforcées pour leur permettre de desservir environ 20 000 ménages ruraux. Le programme devrait offrir davantage de possibilités aux femmes membres de CPR ou de CEC.

### Composantes du programme

#### a) Développement de la politique nationale en matière de micro-finance, notamment coopérative

L'absence d'un cadre politique et juridique de la micro-finance constitue une entrave à la croissance et à l'expansion de ce secteur. Pour surmonter ce problème, le programme aidera à élaborer un cadre général approprié en apportant un appui à un groupe national de la politique du

micro-financement sous la forme d'une assistance technique pour des études théoriques (micro-finance et politique coopérative) et en organisant des séminaires nationaux et régionaux et des visites/voyages d'études pour ses membres. La Direction des coopératives travaillera par l'intermédiaire de ce groupe sur des questions concernant les CEC, en particulier sur le cadre juridique et les mécanismes de réglementation et de surveillance.

**b) Soutien institutionnel**

Un soutien sera fourni pour: i) la création et le développement des CEC, notamment la mobilisation des communautés, la sensibilisation, la prise de conscience, la formation, l'assistance technique et le capital d'amorçage; ii) le renforcement des CPR, notamment par des examens diagnostics et des études accompagnés d'une formation et d'une assistance technique; iii) le renforcement des capacités de la Direction des coopératives par un recrutement approprié, le développement des compétences par la formation et la fourniture d'une assistance technique; iv) la restructuration et le renforcement de l'Union nationale du crédit coopératif par du personnel supplémentaire, de l'équipement et une formation; et v) l'élaboration de produits nouveaux en matière de prêts et d'épargne.

**c) Ligne de crédit**

Le programme fournira deux lignes de crédit: i) aux CEC qui répercuteront les prêts sur leurs membres pour financer la campagne agricole ou investir dans l'agriculture, et proposeront des fonds de roulement/investissement destinés à diverses micro-entreprises rurales des secteurs agricoles et extra-agricoles (élevage, pêche, etc.) et ii) aux CPR (y compris aux coopératives ne comprenant que des femmes) qui disposeront d'un capital de roulement à court terme servant à la distribution des intrants et au financement des investissements d'entreprises qui sont financièrement, techniquement et commercialement viables.

**d) Unité de gestion du programme**

Un soutien sera fourni pour créer une Unité de gestion du programme (UGP) autonome et pour couvrir des augmentations de salaires, les dépenses de fonctionnement, l'assistance technique, l'équipement et les véhicules. Le suivi et l'évaluation des réalisations du programme seront confiées à cette unité.

**Gestion du programme**

La responsabilité générale de l'exécution de ce programme de dix ans incombera au Ministère de l'agriculture. L'UGP sera chargée de la gestion et de la coordination au jour le jour. Un comité de direction du programme supervisera et pilotera l'exécution du programme. Le groupe national chargé de la politique du micro-financement présidé par le Ministre des finances, sera responsable de l'élaboration de la politique du micro-financement.

**Caractéristiques importantes**

Conformément aux recommandations du COSOP pour le Liban, la stratégie à moyen terme du FIDA se concentrera sur le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine des services financiers ruraux destinés aux pauvres et fondés sur la demande, ainsi que sur les services non financiers connexes. Le programme sera exécuté en trois phases dans le cadre du MFF, car il faudra se réserver un peu de souplesse pour l'adapter aux futures évolutions des mécanismes de financement rural, du secteur des coopératives et de l'économie rurale, et mettre à profit l'expérience et les enseignements que sa mise en œuvre apportera. Le programme comprend plusieurs caractéristiques importantes telles que: l'élaboration de politiques et l'instauration d'un dialogue, notamment par la création d'un groupe national de la politique du micro-financement, propres à créer un environnement





favorable à la croissance de la branche institutionnelle de la micro-finance; le soutien à la constitution de nouvelles coopératives financières rurales; l'instauration de partenariats avec le secteur privé par l'établissement de liens entre les coopératives financières rurales et les coopératives de producteurs et les banques commerciales; la mobilisation d'une proportion importante du crédit auprès d'institutions locales de prêts; et le développement de produits novateurs en matière de prêts, comme le micro-prêt-bail; il sera largement fait recours aux services des ONG pour mobiliser les bénéficiaires et dispenser une formation pour l'amélioration des compétences et la planification des entreprises.

### **Principaux problèmes**

Les questions suivantes qui seront traitées durant l'évaluation prospective: i) clarifier plus avant l'état de la pauvreté rurale dans le pays, en s'attachant tout particulièrement à étudier certains détails tels que la situation des groupes cibles, leurs principales préoccupations et difficultés, et les mécanismes de ciblage; ii) affiner les facteurs de déclenchement dans le contexte du MFF; iii) concevoir une structure d'incitation visant à associer les banques commerciales au programme pour des activités comme la supervision des prêts, et mettre en place des sauvegardes appropriées pour s'assurer de la fourniture des prestations aux groupes cibles prévus; iv) veiller à collaborer étroitement avec les autres partenaires pour que se poursuive un dialogue actif avec le gouvernement sur les questions générales du micro-financement des coopératives et v) confirmer les arrangements de co-financement.

### **Opérations antérieures du FIDA au Liban**

Trois projets (deux projets co-financés et un dû à l'initiative du FIDA) ont été approuvés pour un total de 22,7 millions de DTS. Ces trois projets sont en cours d'exécution.



**TOUR D'HORIZON SUCCINCT**

**PREMIÈRE PARTIE - PROJETS À L'ÉTUDE (2000-2002) CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION**

**DEUXIÈME PARTIE - LISTE DES COSOP ENTREPRIS DEPUIS 1995 ET EXAMINÉS PAR LE COMITÉ CHARGÉ DES STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES (CSO)**

## TOUR D'HORIZON SUCCINCT

### Les COSOP

1. Les COSOP ont été introduits dans la pratique en 1995 dans le cadre de la reconfiguration du cycle d'élaboration des projets (voir le bulletin du Président No. 95/04 daté de septembre 1995) dans le but de définir un cadre stratégique à moyen terme pour les opérations de pays sur lequel pourraient s'articuler des interventions de projets spécifiques. Le COSOP était conçu comme un document interne de la direction sur la situation concrète d'un pays qui devait servir de base à l'élaboration au niveau du pays d'un plan d'action dont l'exécution pourrait être suivie et qui conditionnait l'inclusion de nouveaux projets dans la réserve. La préparation du COSOP incombe au chargé de portefeuille du pays, qui travaille sous l'autorité du directeur régional et bénéficie de l'aide de quelques consultants et des avis d'une équipe d'élaboration de projets. Les avant-projets de COSOP sont examinés par le Comité chargé des stratégies opérationnelles (CSO), dirigé par le Président, ils sont révisés en tant que de besoin et analysés par le Président adjoint, département Gestion des programmes.
2. Au 31 décembre 2000, environ 71 COSOP avaient été préparés et approuvés par le CSO (voir la deuxième partie de l'Annexe B).
3. En 2001, les divisions régionales prévoient de préparer ou de réviser 25 COSOP, comme suit:

Afrique I:	Congo, Guinée-Bissau, République centrafricaine, Sénégal et Togo <sup>1</sup> .
Afrique II:	Angola, Comores, Kenya et Rwanda
Asie:	Asie centrale, Inde, Iran, Laos, Pakistan et Sri Lanka
Amérique latine et Caraïbes:	Chili, El Salvador, Équateur, Nicaragua, Paraguay et Pérou
Proche-Orient et Afrique du Nord:	Djibouti, Roumanie, Soudan et Syrie

### Faits marquants relatifs aux projets inclus dans la réserve, par région

4. Dans la région Afrique I, le FIDA a continué de se heurter à des difficultés pour la conception et l'exécution de projets, en raison de l'instabilité politique et des sérieux problèmes d'arriérés d'un certain nombre de pays. Malgré tout, il y a des signes de progrès dans la réactivation de plusieurs programmes de pays en sommeil. Le FIDA est maintenant pleinement engagé dans la constitution de réserves de projets au Cameroun et au Nigéria – pays qui, avant 1999, avaient reçu des prêts pour la dernière fois au début des années 90. Le projet de développement communautaire au Cameroun est en cours d'élaboration pour 2001 et le programme de développement rural à assise communautaire dans les États du nord, au Nigéria, est en cours de mise au point pour être soumis au Conseil en 2001 (voir annexe A). Les dossiers d'admission sont en cours de préparation pour plusieurs projets dans la région. Aussi le nombre des projets dans la région Afrique I va-t-il probablement s'accroître dans les mois à venir, une fois que les dossiers d'admission auront été examinés et approuvés par la direction du FIDA. Plusieurs initiatives portant sur des partenariats stratégiques ont été lancées avec d'autres donateurs: ainsi, une analyse conjointe de la prestation des services ruraux va être entreprise en collaboration avec le Gouvernement du Nigéria, la Banque mondiale, la BafD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de définir une approche commune. Au Nigéria toujours, le FIDA prévoit de cofinancer en 2002 un programme national de financement rural, qui sera mené sous la direction de la Banque mondiale avec plusieurs bailleurs de fonds. Au Cameroun, un programme conjoint de développement rural impulsé par les communautés est en cours d'élaboration, en partenariat avec la GTZ. À Sao Tomé-et-Principe, l'Agence française de

---

<sup>1</sup> Pour la République centrafricaine et le Togo, le COSOP ne sera préparé que si la situation dans le pays le permet.

ANNEXE B

développement (AFD) a aidé à renforcer les organisations populaires et à mettre au point des méthodes et procédures d'évaluation prospective de microprojets. Dans ce contexte, l'AFD est en train de concevoir, dans le domaine des pêches, un projet parallèle qui viendra compléter les investissements réalisés par le FIDA dans le cadre du programme de développement participatif de l'agriculture paysanne et de la pêche artisanale, lequel doit être soumis au Conseil d'administration à sa session d'avril 2001.

5. Dans la région Afrique II, le contexte socio-économique extrêmement contrasté rend difficile le développement de la réserve. L'instabilité en République démocratique du Congo compromet encore la sécurité dans les zones frontalières des pays voisins, mais le processus de réconciliation semble s'affirmer au Burundi et au Rwanda. En Angola et dans une partie de la région des Grands Lacs, les tensions politiques sont source d'instabilité et de paupérisation. Les troubles liés à la réforme agraire au Zimbabwe ont provoqué des tensions dans la société rurale en Afrique australe. En 2000, le FIDA a participé à l'Initiative en faveur de la Corne de l'Afrique, lancée par le Secrétaire général des Nations Unies pour coordonner l'aide au développement de l'agriculture et les efforts de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Avec l'arrivée d'observateurs des Nations Unies, la tension entre l'Érythrée et l'Éthiopie devrait s'apaiser, de sorte que les populations déplacées pourraient retourner chez elles – ce qui augure bien de la reprise des opérations du FIDA dans ces deux pays. Dans d'autres pays, le développement de la réserve progresse et de nouvelles interventions s'appuyant sur de solides partenariats et une collaboration étroite avec les gouvernements sont en préparation pour le Swaziland, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda. Le programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles au Lesotho, dont l'examen prévu pour 2000 a été reporté, va maintenant être présenté au Conseil d'administration à sa soixante-treizième session, en septembre 2001. Il est prévu que le Gouvernement du Lesotho se prononce définitivement sur ce prêt accordé à des conditions particulièrement favorables d'ici fin mars 2001. Une réunion destinée à renforcer la collaboration opérationnelle avec la BAfD est prévue pour le deuxième trimestre de 2001. Entre-temps, les perspectives se sont considérablement améliorées en ce qui concerne le cofinancement, qui devrait augmenter sensiblement, et des opérations conjointes sont dans la réserve pour le Swaziland et la République-Unie de Tanzanie.

6. Parmi les populations rurales pauvres d'Asie, certaines sont exclues de la croissance et du développement économiques: les habitants des zones de montagne, les populations indigènes et, dans ces deux groupes, les femmes en particulier. Leur marginalisation progressive, conséquence de l'exclusion sociale, de l'isolement géographique et de la dégradation rapide de l'environnement, est un facteur d'instabilité politique qui engendre la violence dans des pays comme l'Inde (dans le nord-est), l'Indonésie, le Népal ou les Philippines. Face à ces tendances extrêmement inquiétantes, le FIDA a réorienté sa stratégie comme en atteste la conception de ses nouveaux projets, pour se concentrer sur les zones montagneuses et marginales afin de les intégrer dans le développement socio-économique. Le projet de promotion des initiatives communautaires et de gestion des ressources dans le nord de Mindanao (Philippines) devrait en principe être soumis au Conseil en septembre 2001. En février 2001, le FIDA a dépêché une mission de reconnaissance dans l'État de Gujarat (Inde), où plus de 20 000 personnes sont mortes lors du séisme survenu le mois précédent dans la région. Sous réserve des conclusions de la mission, le FIDA pourrait proposer de financer par un prêt un projet destiné à atténuer les effets de la catastrophe et aider les populations à affronter la situation. Il n'a pas été possible de mettre au point des projets pour la réserve en Afghanistan ou au Tadjikistan en raison des problèmes de sécurité et de l'instabilité politique. Au Pakistan, le FIDA va cofinancer le projet de mise en valeur de la zone barani dans la province frontalière du nord-ouest – phase II, entrepris à l'initiative de la Banque asiatique de développement (BASD).

7. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, la stratégie du FIDA tient compte des scénarios économiques, sociaux et politiques actuels ainsi que des priorités institutionnelles qui découlent de son mandat. L'instabilité politique et économique, particulièrement dans les pays andins – Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela – risque de perdurer en 2001, ce qui compromet le

ANNEXE B

développement rural et les efforts de lutte contre la pauvreté. Le programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural en Haïti sera probablement reporté à 2002, il faut attendre en effet que le nouveau gouvernement fasse la preuve qu'il est prêt à s'engager sur les plans politique et financier. Dans la sous-région Amérique centrale, le Honduras et le Nicaragua vont poursuivre leurs efforts de reconstruction. Le FIDA a été l'une des premières institutions financières internationales (IFI) à répondre aux besoins des pays touchés par l'ouragan Mitch. Pour le Honduras, le FIDA a approuvé en 2000 le projet de fonds national de développement durable en milieu rural (FONADERS) en 2000, et une deuxième intervention (programme national de développement local, PRONADEL) devrait être présentée au Conseil en avril 2001. Plus récemment, El Salvador a été touché par deux séismes qui ont fait de nombreuses victimes. Pour répondre à l'appel lancé en direction de la communauté internationale, une nouvelle intervention dans les zones concernées est envisagée. La possibilité d'un cofinancement parallèle du Fonds national de modernisation rurale fait actuellement l'objet de discussions avec le Gouvernement d'El Salvador et d'autres grands donateurs, comme la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale. À Grenade, le projet de développement des entreprises rurales, qui va être prochainement entrepris à l'initiative du FIDA, sera cofinancé par la Banque de développement des Caraïbes.

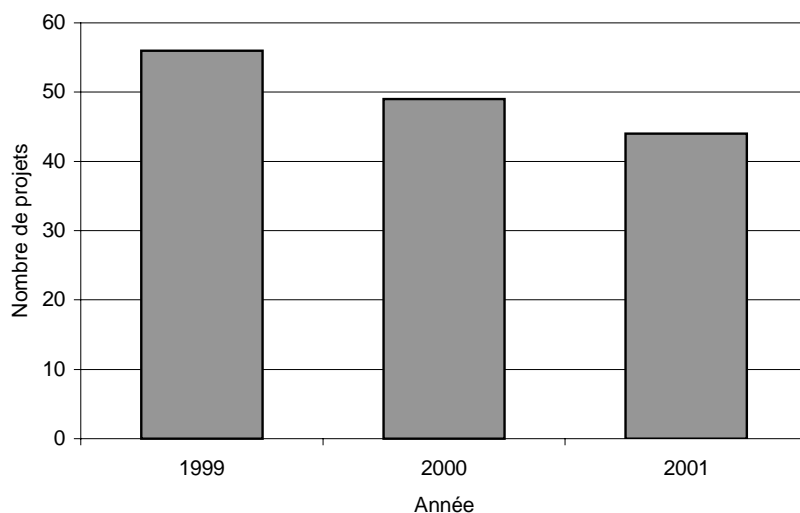
8. La région Proche-Orient et Afrique du Nord du FIDA comprend les pays emprunteurs traditionnels d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ainsi que des États en transition qui ont vu le jour récemment en Europe orientale et centrale ainsi que dans le Caucase. La réserve se développe de façon satisfaisante. Les COSOP ont été terminés et examinés en 2000 pour cinq pays emprunteurs traditionnels (Égypte, Jordanie, Liban, Turquie et Yémen (révision)), en vue de dégager les interventions à mener dans les secteurs où l'impact sera maximal. Le COSOP pour l'Arménie a d'autre part été achevé, et la présentation d'un nouveau projet – le projet de services agricoles – est programmée pour la soixante-douzième session du Conseil d'administration. Par ailleurs, le FIDA cible son appui sur le développement des zones montagneuses en Algérie, pays emprunteur traditionnel d'Afrique du Nord. Il est prévu de présenter au Conseil à sa session de septembre 2001 le projet pilote de développement de l'agriculture de montagne dans la province de Skikda, en Algérie. L'inquiétude croissante concernant le processus de paix au Moyen-Orient a eu des répercussions négatives sur l'économie de la Cisjordanie et de Gaza, où le FIDA prévoit une autre intervention (programme de restauration des sources naturelles). La collaboration se poursuit de façon satisfaisante avec d'autres donateurs et IFI. En Arménie, le FIDA et la Banque mondiale mènent le dialogue sur les grandes orientations et travaillent à l'élaboration de programmes parallèles qui se complètent parfaitement. Au Yémen, le FIDA, le FADES et l'IDA participent à des discussions avec le gouvernement en vue de la restructuration de la Banque coopérative de crédit agricole. Le Fonds de l'OPEP a accepté de cofinancer pour un montant de 5 millions de USD le Projet de développement de l'élevage et du financement rural en Bosnie-Herzégovine. D'autre part, au Liban, il s'esquisse pour le programme de financement rural coopératif une bonne perspective de cofinancement de la part de la Banque mondiale, du FADES, de la BIsD, du PNUD, du Fonds de l'OPEP et de donateurs bilatéraux. En ce qui concerne l'Égypte, le FIDA est en train d'instruire le dossier du projet de développement rural du Noubaria occidental, en collaboration avec les autres institutions des Nations Unies implantées à Rome qui s'occupent des questions d'alimentation et dans le contexte de l'Initiative de Rome pour le Millénaire, dans le cadre de laquelle le produit de l'échange de créances entre l'Italie et l'Égypte servira à cofinancer l'initiative de lutte contre la pauvreté et de promotion de la sécurité alimentaire menée avec l'appui des institutions susmentionnées implantées à Rome.

### Réserve de projets

9. La préparation du cadre stratégique de pays est devenue une étape déterminante dans les opérations du Fonds. Les efforts se sont poursuivis en 2000 pour achever et/ou réviser les COSOP de manière à garantir la pertinence des nouvelles interventions face aux enjeux nouveaux et aux besoins des ruraux pauvres. Au total, 16 COSOP ont été examinés par le CSO en 2000. La réserve officielle

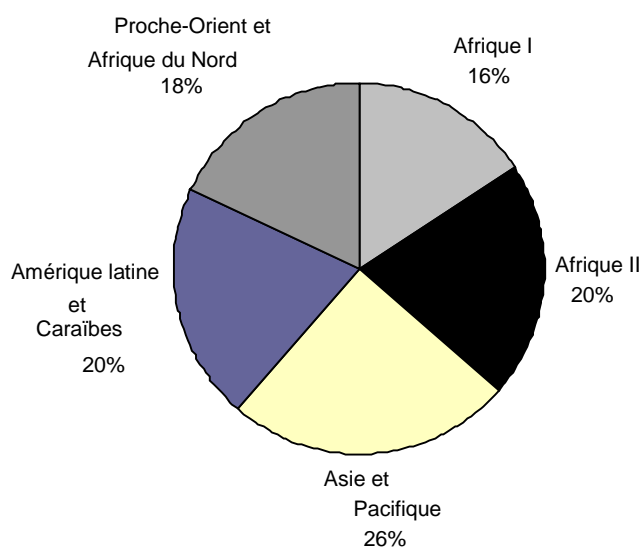
comprend en tout 44 projets répartis dans les diverses régions. Par rapport à 1999, le niveau a légèrement diminué (voir le graphique 1 ci-dessous)

**Graphique 1: Projets de la réserve du FIDA**



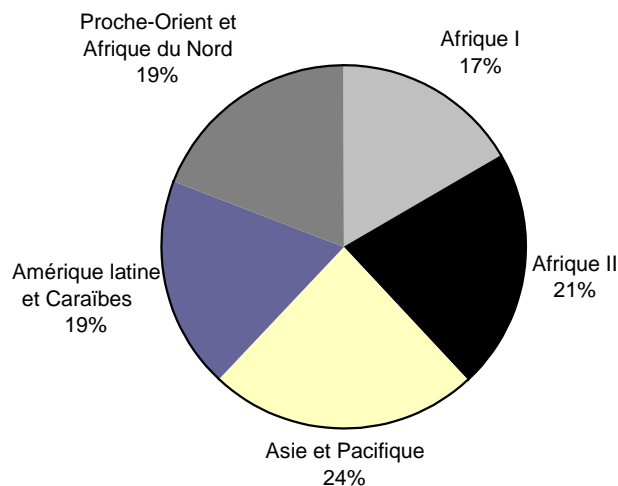
10. En ce qui concerne la répartition régionale, les 44 projets de la réserve officielle (43 dus à l'initiative du FIDA et un cofinancé) se répartissent comme suit: sept (16%) en Afrique I; 9 (20%) en Afrique II; 11 (25%) en Asie; 9 (20%) en Amérique latine et dans les Caraïbes et huit (18%) au Proche-Orient et en Afrique du Nord (Graphique 2). La réserve contient en outre un projet dû à l'initiative d'un autre financeur (BASD).

**Graphique 2: Répartition en pourcentage des projets par région, avril 2001**



11. Les projets de la réserve compris dans l'annexe B concernent 42 pays (Graphique 3): sept (17%) en Afrique I; neuf (21%) en Afrique II; 10 (24%) en Asie; huit (19%) en Amérique latine et dans les Caraïbes et 8 (19%) au Proche-Orient et en Afrique du Nord (Graphique 3).

**Graphique 3: Répartition en pourcentage des pays bénéficiaires par région, avril 2001**



12. Seize (soit 38%) des projets de la réserve concernent l'Afrique subsaharienne et d'autres projets nouveaux pour cette région devraient être inclus dans la réserve au cours des prochains mois. L'aide aux pays qui connaissent des problèmes de sécurité alimentaire reste une des actions prioritaires pour le FIDA. Soixante-neuf pour cent des projets de la réserve concernent des pays à faible revenu et à déficit vivrier correspondant à la définition de la FAO. Près de 40% des projets de la réserve concernent les pays parmi les moins avancés, comme les définit l'Organisation des Nations Unies.

**PREMIÈRE PARTIE-PROJETS À L'ÉTUDE (2001-2002)  
CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION**

Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1999) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
<b>SOIXANTE-DOUZIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVRIL 2001</b>										
Afrique I	Sao Tomé-et-Principe	0,1	270	Programme de développement participatif de la petite agriculture paysanne et de la pêche artisanale	Développement agricole	9,97	Mme Sparacino	Oct. 1999	EB 71/déc. 00	Avril 2001
Asie	Bangladesh	128	370	Gestion communautaire des ressources dans le Sunamganj	Microfinance-ment/pêches	17,6	M. Roy/ M. Brett	Déc. 1999	EB 71/déc. 00	Avril 2001
	Pakistan (X)	135	470	Projet de mise en valeur de la zone barani dans la province frontière du nord-ouest - Phase II	Développement rural/gestion des ressources naturelles	14,5	M. Attig	Juillet 2000	EB 71/déc. 00	Avril 2001
Amérique latine et Caraïbes	Grenade	0,09	3 450	Projet de développement des entreprises rurales	Développement rural	4,2	Mme Vargas-Lundius	Mars 2000	EB 71/déc. 00	Avril 2001
	Honduras	6	760	Programme national de développement local (PRONADEL) 2/	Développement rural	20,0	M. Murguia	Oct. 2000	3/	Avril 2001
Proche-Orient et Afrique du Nord	Arménie	4	490	Projet de services agricoles 4/	Développement agricole/services financiers	15,5	M. Slama/ M. Turilli	Mars 2000	EB 70/sept. 00	Avril 2001
	Bosnie-Herzégovine	4	n.d.	Projet de développement de l'élevage et du financement rural	Développement agricole	12,0	M. Hassani	Juin 1999	EB 71/déc. 00	Avril 2001
<b>ÉVALUATION PROSPECTIVE TERMINÉE</b>										
Afrique II	Lesotho	2	550	Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles	Développement agricole	10,0	M. Gicharu	Juin 1999	EB 69/mai 00	Sept. 2001
<b>ÉVALUATION PROSPECTIVE EN COURS</b>										
Afrique II	Malawi	11	190	Programme d'appui aux activités rurales	Développement rural	À déterminer	M. Sorensen	Nov. 1999	EB 71/déc. 00	Sept. 2001



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1999) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
	Swaziland	1	1 360	Projet d'irrigation destiné aux petits exploitants du bassin inférieur du fleuve Usuthu	Irrigation	À déterminer	M. Yayock	Juillet 1999	EB 71/déc. 00	Sept. 2001
Asie	Inde	998	450	Deuxième projet de développement en faveur des populations tribales de l'Orissa	Voir annexe A	À déterminer	M. Khadka	Nov. 1998		À déterminer
	Philippines	77	1 020	Projet de promotion des initiatives communautaires et de gestion des ressources dans le nord de Mindanao (CIREMP)	Développement rural/ développement communautaire	14,0	M. Ramesh/ Mme Lucchetta	Oct. 1999	EB 69/mai 00	Sept. 2001
Amérique latine et Caraïbes	Haïti	8	460	Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural 5/	Développement rural	À déterminer	M. Gariglio	Nov. 1999	EB 71/déc. 00	À déterminer
Proche-Orient et Afrique du Nord	Liban	4	3 700	Programme de financement rural coopératif	Voir annexe A	À déterminer	M. Abdouli	Mai 2000 (révision)		Sept. 2001
<b>FORMULATION/PRÉPARATION TERMINÉE</b>										
Afrique I	Congo	3	670	Projet de commercialisation et de financement rural	Commercialisation et crédit rural	À déterminer	M. Nsimpasi	Nov. 1996	EB 60/avril 97	À déterminer
Amérique latine et Caraïbes	Colombie	42	2 250	Projet de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture	Pêches	À déterminer	M. Haudry de Soucy	n.d.	EB 63/avril 98	À déterminer
Proche-Orient et Afrique du Nord	Algérie	30	1 550	Projet pilote de développement de l'agriculture de montagne dans la province de Skikda	Développement rural	À déterminer	M. Nourallah	Oct. 1999		Sept. 2001
<b>FORMULATION/PRÉPARATION EN COURS</b>										
Afrique I	Cameroun	15	580	Projet de développement communautaire	Développement rural	À déterminer	M. Tounessi/ Mme Muller	Fév. 1998		Déc. 2001
	Ghana	19	390	Programme de réduction de la pauvreté dans la région nord	Développement rural/ développement communautaire	À déterminer	M. Manssouri	Juillet 1998		Déc. 2001



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1999) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
	Mauritanie	3	380	Projet de réduction de la pauvreté dans l'Aftout-sud et le Karakoro	Voir annexe A	À déterminer	M. Ben-Senia	Mai 2000		Sept. 2001
	Nigéria	124	310	Programme de développement rural à assise communautaire	Voir annexe A	À déterminer	M. Saint-Ange	Oct. 2000		Sept. 2001
	Sierra Leone	5	130	Programme d'appui au secteur rural	Développement rural	À déterminer	M. Tounessi	Mars 1997		À déterminer
Afrique II	Érythrée	4	200	Projet de développement de l'élevage et de l'agriculture à Gash Barka	Développement zonal	À déterminer	M. Sorensen	Avril 1998		À déterminer
	Éthiopie	63	100	Programme d'intermédiation financière rurale	Services financiers	À déterminer	M. Gicharu	Nov. 1999		Déc. 2001
	Mozambique	17	230	Projet de pêche artisanale du banc de Sofala	Voir annexe A	À déterminer	M. Heinemann	Avril 2000 (révisé)		Sept 2001
	République-Unie de Tanzanie	33	240	Projet de services ruraux de commercialisation, et de liaison avec le secteur privé	Commercialisation	À déterminer	M. Faisal	Avril 1998		Déc. 2001
	Ouganda	21	320	Programme de services financiers ruraux	Services financiers	À déterminer	M. Yayock	Déc. 1998		À déterminer
Asie	Indonésie	207	580	Projet de démarginalisation des communautés indigènes à Kalimantan Est 6/	Développement rural	À déterminer	M. Prayer Galletti	Nov. 1998		Déc. 2001
	Iran	63	1 760	Projet finance rurale	Services financiers	À déterminer	M. Attig	n.d.		À déterminer
	Laos	5	280	Projet d'appui aux initiatives communautaires dans les provinces de Bokeo et d'Oudomxai	Développement rural	À déterminer	M. Wang	Sept. 1996		À déterminer
	Mongolie	3	350	Projet de réduction durable de la pauvreté	Développement agricole	À déterminer	M. Martens	Nov. 1998		À déterminer
	Népal	23	220	Programme de développement des hautes terres de l'ouest	Développement rural	À déterminer	Mr Khadka	Mars 2000		Déc. 2001



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1999) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Amérique latine et Caraïbes	Brésil	168	4 420	Développement des micro-entreprises rurales dans le bassin du San Francisco	Micro-entreprises rurales	À déterminer	M. Gariglio	Juin 1997		À déterminer
	Panama	3	3 070	Projet zonal de développement rural durable pour les groupes indigènes et les petits paysans des provinces occidentales	Développement rural	À déterminer	M. Murguia	Déc. 2000		Déc. 2001
Proche-Orient et Afrique du Nord	Égypte	62	1 400	Projet de développement rural du Noubaria occidental	Développement rural	À déterminer	M. Rahman	Nov. 2000 (révision)		À déterminer
	Turquie	64	2 900	Programme participatif de mise en valeur du cheptel, de la production fourragère et des parcours	Élevage	À déterminer	M. Hassani	Juin 2000		À déterminer
	Yémen	17	350	Projet de développement rural dans la région de Dhmar	Développement rural	À déterminer	M. Rahman	Mars 2000 (révision)		À déterminer
	Gaza et Cisjordanie	2,8	1 610	Programme de restauration des sources naturelles	Irrigation	À déterminer	M. Hassani	Juin 1997		À déterminer
<b>ADMISSION/IDENTIFICATION TERMINÉE</b>										
Afrique II	Afrique du Sud	42	3 160	Projet de renforcement des systèmes financiers ruraux	Crédit rural	À déterminer	M. Heinemann	n.d.		
<b>IDENTIFICATION/ADMISSION EN COURS</b>										
Asie	Laos	5	280	Projet d'appui au crédit rural	Crédit	À déterminer	M. Wang	Sept. 1996		
	Sri Lanka	19	820	Deuxième projet de crédit à l'intention des petits exploitants	Crédit	À déterminer	M. Roy/ Mme Lucchetta	n.d.		



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1999) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Amérique latine et Caraïbes	Chili	15	4 740	Projet de développement agricole des régions méridionales	Développement agricole	À déterminer	M. Murguia	n.d.		
	Costa Rica	4	2 740	Projet de développement durable dans le canton de Talamanca	Développement agricole	À déterminer	M. Bettink	n.d.		
	Costa Rica	4	2 740	Projet de promotion de l'agro-industrie rurale à gestion paysanne	Agro-industries	À déterminer	M. Bettink	n.d.		





**Notes de l'annexe B:**

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets dus à l'initiative du FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de la Banque mondiale
  - 2/ Antérieurement projet de fonds national pour le développement rural durable – phase II (FONADERS II).
  - 3/ Ordre du jour provisoire (EB 2001/72/R.1).
  - 4/ Antérieurement projet concernant les services agricoles nationaux.
  - 5/ Antérieurement programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural.
  - 6/ Antérieurement projet de développement des hautes terres de Kalimantan Est.



## DEUXIÈME PARTIE - LISTE DES COSOP ÉLABORÉS DEPUIS 1995 ET EXAMINÉS PAR LE CSO

**Afrique I**

1. Bénin (juin 1997)
2. Burkina Faso (mai 1998)
3. Cameroun (fév. 1998)
4. Cap-Vert (oct. 1996)
5. Congo (nov. 1996)
6. Côte d'Ivoire (déc. 1997)
7. Gambie (nov. 1997)
8. Ghana (juillet 1998)
9. Guinée (mai 1999)
10. Mali (juillet 1997)
11. Mauritanie (mai 2000)
12. Niger (mars 1999)
13. Nigéria (oct. 2000)
14. Sao Tomé-et-Principe (oct. 1999)
15. Sénégal (avril 1998)
16. Sierra Leone (mars 1997)
17. Tchad (mai 1999)

**Afrique II**

18. Burundi (juillet 1996)
19. Érythrée (avril 1998)
20. Éthiopie (nov. 1999)
21. Lesotho (juin 1999)
22. Madagascar (mars 2000)
23. Malawi (nov. 1999)
24. Mozambique (révisé en avril 2000)
25. Ouganda (déc. 1998)
26. Rwanda (juin 1999)
27. Swaziland (juillet 1999)
28. Tanzanie, République-Unie de (avril 1998)
29. Zambie (sept. 1998)
30. Zimbabwe (nov. 1998)

**Asie**

31. Bangladesh (déc. 1999)
32. Bhoutan (juillet 1996)
33. Cambodge (mai 1998)
34. Chine (fév. 1999)
35. Corée, R.P.D. (avril 2000)
36. Inde (nov. 1998)
37. Indonésie (nov. 1998)
38. Kirghizistan (déc. 1996)
39. Laos (sept. 1996)
40. Mongolie (nov. 1998)
41. Népal (mars 2000)
42. Pakistan (juillet 2000)
43. Philippines (oct. 1999)
44. Viet Nam (déc. 1996)

**Amérique latine et Caraïbes**

45. Bolivie (nov. 1998)
46. Brésil (juin 1997)
47. Haïti (nov. 1999)
48. Honduras (oct. 2000)
49. Mexique (mai 1999)
50. Panama (déc. 2000)
51. Région des Caraïbes (mars 2000)
52. Uruguay (nov. 1999)
53. Venezuela (déc. 1999)

**Proche-Orient et Afrique du Nord**

54. Albanie (mars 1999)
55. Algérie (oct. 1999)
56. Arménie (mars 2000)
57. Azerbaïdjan (déc. 1998)
58. Géorgie (déc. 1998)
59. Bosnie-Herzégovine (juin 1999)
60. Géorgie (déc. 1998)
61. Azerbaïdjan (déc. 1998)
62. Égypte (révisé en novembre 2000)
63. Gaza et Cisjordanie (juin 1997)
64. Jordanie (oct. 2000)
65. Liban (révisé en mai 2000)
66. Macédoine (nov. 1999)
67. Maroc (nov. 1999)
68. Moldova, République de (sept. 1997)
69. Tunisie (avril 1998)
70. Turquie (juin 2000)
71. Yémen (révisé en mars 2000)

